



Avis d'Appel d'offres (AAO)

Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste

AAO 007/ARCEP/PRMP/SPRMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal des Marchés Publics.
2. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN) a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget 2015 des fonds, afin de financer la mise en conformité des conventions et cahiers des charges des opérateurs et prestataires de services des communications électroniques et de la poste et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la mise en conformité des conventions et cahiers des charges des opérateurs et prestataires de services des communications électroniques et de la poste. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et délégations de Service Public en vigueur en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 68 dudit Code.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ARCEP-BENIN sis à MAERSK LINE Immeuble KOUGBLENOU, 1er étage.

01BP 2034 Cotonou

Tél : +229 21 31 01 65

Fax : +229 21 31 00 67

Cotonou

de 8 heures 30 minutes à 12 heures et de 15 heures 30 minutes à 17 heures 30 minutes les soirs.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- une expertise avérée en droit des télécommunications/TIC et de la poste ;
- une bonne expérience du cadre réglementaire de la CEDEAO dans le secteur des télécommunications/TIC ;
- une expertise avérée dans l'élaboration de cadres réglementaires, de contrats, de conventions et de cahier des charges des exploitants de services des télécommunications/TIC et de la poste (y compris l'opérateur en charge du service postal universel) ;
- une bonne connaissance des différents aspects (juridique, économique et technique) de la régulation du secteur des communications électroniques et de la poste ;
- une bonne connaissance des technologies de l'information de la communication, notamment les technologies mobiles et les réseaux de nouvelle génération et de la poste ;
- une bonne connaissance des services fixes et mobiles des télécommunications.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du **28 janvier 2015** contre un paiement non remboursable de **cinq cent mille (500 000) FCFA**.

7. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-dessus au plus tard le **19 mars 2015 à 10 heures précises**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant et des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus 30 minutes après la date limite de dépôt. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission est d'un montant d'un **million cinq cent mille (1 500 000)** francs CFA conformément aux dispositions de l'article 74 du Code des Marchés Publics et délégations de Service Public en vigueur en République du Bénin. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le

La Personne Responsable

Des Marchés Publics,

Marcellin ILOUGBADE